



## Formation aux métiers du bâtiment

Entrées et  
sorties  
permanentes

Chacune de nos formations comprend les **habilitations correspondant à chaque métier**

→ **habilitation électrique / montages d'échafaudage / CACES**

FORMATIONS Certifiantes	DUREE INDICATIVE	
	<b>En continu</b> Heures centre/ heures entreprise	<b>En alternance</b>
<b>Maçon</b>		
Titre professionnel	700 h / 210 h	420 h
CCP1 : Construire des ouvrages en maçonnerie	Heures Ajustables selon besoins	
CCP 2 : Réaliser des enduits et des éléments de finition.		
CCP 3 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffré en traditionnel.		
CCP 4 : Réaliser des dallages et des planchers de types poutrelle hourdis.		
<b>Carreleur</b>		
Titre professionnel	700 h / 210 h	420 h
CCP1 : Réaliser la pose collée au sol et mur de carreaux céramiques +	Heures Ajustables selon besoins	
CCP2 : Réaliser des chapes traductionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques		
<b>Plaquiste</b>		
Titre professionnel	700 h / 210 h	420 h
CCP 1 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments l'étanchéité à l'air et la pose de différents systèmes d'isolation thermique et acoustique pour une finition en plâtre sec.	Heures Ajustables Selon besoins	
CCP 2 : Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments en matériaux secs à base de plâtre.		
<b>Peintre</b>		
Titre professionnel	700 h / 210h	420 h
CCP 1 : Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.	Heures Ajustables Selon besoins	
CCP 2 : Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.		
CCP 3 : Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B.		
<b>Agent d'entretien du Bâtiment</b>		
Titre professionnel	700 h / 210 h	420 h
CCP 1 : Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieur d'un bâtiment	Heures Ajustables Selon besoins	
CCP 2 : Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment		
CCP 3 : Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment		
CCP 4 : Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment		
<b>FORMATIONS courtes</b>		
<b>Maçonnerie</b>		
Monter des maçonneries en blocs creux	Individualisable	
<b>Carrelage</b>		
Poser à la colle des carreaux céramiques	Individualisable	
<b>Plaquiste</b>		
Créer une cloison avec insertion d' huisserie	Individualisable	
Monter une cloison de doublage thermique sur ossature métallique	Individualisable	
<b>Peintre</b>		
Préparer des supports en vue d'appliquer une peinture de finition	Individualisable	
Poser de la toile de verre sur murs et plafonds	Individualisable	
Poser du papier peint	Individualisable	

**- Pour obtenir un devis / - Pour un autre contenu  
N'hésitez pas à nous contacter au 04.77.23.01.71**

AFIMAB N°SIRET 398 829 572 00062 Code APE 8559A Enregistrée sous le N°82 42 01037 42 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes  
(cet enregistrement ne vaut pas agrément)

04.77.23.01.71 – 152, rue Berthaud – 42153 Riorges <mailto:afimab42@gmail.com> <http://www.afimab.fr>

Association non assujettie à la TVA -Art. 261- 4-4ème - A du CGI



FORMATION CONTINUE  
EN ALTERNANCE  
ET HORS ALTERNANCE  
www.nf-service.com